

Réf: Dossier N° 082321

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « BLUE AND GREY »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE BESSIKOI CITE GESTOCI,
Lot 90, Ilot 12

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 07/02/2022 reçus par Me KOUASSI KANGAH CELINE , et enregistrés au CEPICI le 16/02/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BLUE AND GREY »

Objet : PRESTATIONS DE
SERVICES EN INFORMATIQUE;
FORMATIONS;

La prise de participation sous toutes ses formes, dans toutes entreprises et sociétés ivoiriennes ou étrangères, ayant un objet similaire ou connexe ou par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou achats de titres ou droits sociaux, fusion, association en participation ou autrement,

Et plus généralement, toutes opérations commerciales, mobilières ou immobilières, financières, industrielles ou autres se rattachant directement ou indirectement à l'un des objets sus énoncés de la société ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE BESSIKOI CITE GESTOCI,
Lot 90, Ilot 12

Dirigeant(s) : M NAHI CHRISTIAN ROMUALD (COGÉRANT), M TRAORE DONIKAN LACINA (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-00844 du 24/02/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°07496/GTCA/RC/2022 du 24/02/2022

